



Direction Interdépartementale des Routes  
Méditerranée

Marseille, le 22 mai 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RN 106 - Travaux de mise en sécurité, à la hauteur de Pépi à Saint-Privat-de-Vallongue de mai à juillet 2017**

La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED) vous informe qu'afin de renforcer la sécurité des usagers et éviter de nouveaux éboulements, **les importants travaux de mise en sécurité des falaises et talus rocheux engagés ces dernières années sur la RN106 vont se poursuivre durant les mois de mai à juillet 2017.**

Cette année, le tronçon de route situé au niveau du lieu dit « **Pépi** », sur la commune de **Saint Privat de Vallongue** fait l'objet de travaux de confortement, afin de sécuriser la falaise de Pépi surplombant la RN106.

Pendant ces travaux, qui nécessitent un traitement important des masses rocheuses, des restrictions de circulations sont mises en œuvre avec, notamment, des **coupures fractionnées de la RN106, dans les deux sens entre le 9 mai et le 7 juillet 2017** entre les carrefours menant à **Saint Hilaire de Lavit** et à **Soulages**.

**Des plages horaires sont préservées afin de permettre la traversée de la zone de travaux.**

Afin d'assurer la sécurité du chantier et des usagers tout en minimisant la gêne à la circulation, les coupures de circulation sont effectives uniquement **durant les jours ouvrables, à compter du 9 mai 2017, selon les plages suivantes :**

Circulation fermée	■
Circulation ouverte	■
<b>De 6h00 à 8h00</b>	■
<b>De 8h00 à 9h00</b>	■
<b>De 9h00 à 11h15</b>	■
<b>De 11h15 à 14h00</b>	■
<b>De 14h00 à 16h00</b>	■
<b>De 16h00 à 19h00</b>	■
<b>De 19h00 à 22h00</b>	■
<b>De 22h00 à 6h00 le lendemain</b>	■

**Les nouvelles tranches horaires qui ont été négociées vendredi dernier en sous-préfecture de Florac, répondent mieux aux besoins exprimés par les transporteurs et les usagers.**

Les usagers sont toutefois incités à organiser leurs déplacements de manière à éviter les périodes de coupures et ainsi éviter l'attente à proximité du chantier.

Des déviations de délestage sont fortement conseillées pour les VL et les PL, **en particulier depuis la rocade sud d'Alès :**

- Par l'A9, l'A750, l'A75 et la RN88 ;
- Par les RD901 et RD906 **via Génolhac et Villefort, déviation jalonnée pour les échanges de proximité.**

Des restrictions de circulation concernant notamment les camping-cars sont prises par les communes de Saint-Privat-de-Vallongue et de Saint-Hilaire-de-Lavit. Des panneaux signalant les déviations seront disposés dans ces communes.

Les poids lourds qui envisageraient d'emprunter un autre itinéraire sont invités à respecter les règles de circulation spécifiques au gabarit de leur véhicule.

**La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée invite les usagers à suivre ces déviations et à éviter de se hasarder sur des voies locales qui pourraient s'avérer inadaptées.**

A l'issue de cette première phase, les travaux se poursuivront sous la forme d'alternat de circulation, occasionnant une gêne très réduite.

Vous pouvez retrouver les informations liées à ces travaux sur les sites :

<http://lozere.gouv.fr/>

<http://www.enroute.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/>

<http://www.bison-fute.gouv.fr/>

<http://lozere.cci.fr/>

<http://www.fntr.fr/languedoc>

*La Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée, consciente de la gêne occasionnée vous remercie de votre compréhension et vous invite à la plus grande prudence aux abords du chantier en restant vigilant et en adaptant votre vitesse.*

**Contacts presse :**

DIR Méditerranée, 16 rue Antoine Zattara – 13 003 Marseille

Diane DABANIAN : 04 86 94 68 20 - [nicole.dabanian@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nicole.dabanian@developpement-durable.gouv.fr)